



**Jour  
J-68**

**REFORME DES FINANCES PUBLIQUES**

**Basculement du Budget des  
moyens au Budget-Programme**

# **BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF**

**25/10/2019**

● **Quattara félicite Poutine pour sa contribution à la paix dans le monde** P2

Assemblée nationale P4

**Douze projets de loi adoptés en plénière hier**

Construction, urbanisme, destruction des espaces verts P 6

**Bruno Koné : " Nous demandons le strict respect des schémas directeurs des villes"**

Cacao durable P 10

**Rainforest Alliance et ses partenaires font le point**

Population et développement P 11

**Les douze engagements de la Côte d'Ivoire validés**

L'air du temps

Et pendant ce temps, Amadou Gon Coulibaly travaille

PAR AMÉDÉE ASSI

**L**e président du Comité politique, le député Soro Kigbafori Guillaume, fait actuellement feu de tout bois sur les réseaux sociaux. Accordant ici des interviews, faisant là des tweets. Tout ce boucan pour annoncer à ses compatriotes qu'il sera candidat à la présidentielle de 2020.

Et pour jeter l'opprobre sur les dirigeants ivoiriens qui, depuis qu'il n'est plus assis sur le petit « tabouret », sont subitement devenus, à ses yeux, incompétents et irresponsables au point de mettre en place une « Commission électorale indépendante stipendiée, aux ordres et qui va brûler la Côte d'Ivoire ».

Si prochainement, je compte revenir sur certains propos ubuesques, opportunistes et malveillants du sieur Soro, sa réponse à une question qui lui a été posée récemment par des journalistes de France 24 et Rfi, relativement à son directeur de protocole, Souleymane Kamaraté dit Soul To Soul, chez qui a été découverte une cache d'armes, m'a permis de cerner l'homme. Ou du moins de comprendre les raccourcis qu'il prend avec la vérité.

Quand nos confrères lui demandent: «Donc, vous êtes blanchi pour vous ? », la réponse qu'il donne est la suivante : «Celui chez qui on a trouvé les armes est allé en prison. Il a recouvré la liberté. Pourquoi monsieur Christophe voudrait que je sois incriminé ? ». Si visiblement il ne s'émeut du fait qu'on trouve des armes de guerre chez un civil qui lui est très proche, il tente malicieusement de faire croire que les faits reprochés à Soul To Soul ne sont pas avérés. C'est tout le sens des phrases «il est allé en prison» et «il a recouvré la liberté ». Il passe, en effet, sous silence que son collaborateur a été jugé et condamné pour les faits mis à sa charge et qu'il n'a été libéré que grâce à la magnanimité du Président Ouattara qui avait pris une mesure de grâce.

Ce n'est pas tout. Concernant la mort d'Ibrahim Coulibaly dit Ib, le député de Ferké utilise la même tactique quand il a affirmé qu'il n'était pas en Côte d'Ivoire quand l'ex-patron des rebelles de Bouaké, puis du «Commando invisible», a perdu la vie. Pour mieux étaler son cynisme, il affirme: «Donc, je ne pouvais pas avoir tenu le pistolet.» Car à la vérité, le plus idiot de la classe de CP1 sait que parfois, le «vrai meurtrier », pour ne pas dire le commanditaire d'un crime, n'est pas celui qui appuie sur la gâchette. Sans compter qu'en pareil cas, le droit pénal établit clairement les responsabilités. Mais passons...

Puisqu'il faut amuser la galerie et pour bien indiquer qu'il est en phase avec «son fils » qui lui aurait dit qu'il ne sera pas candidat à la présidentielle de 2020 », le président du Pdc-Daoukro, pardon, du Pdc-Rda, enfonce, quelques jours après, le clou, pourrait-on dire.

Parce que sa trouvaillerie «hypochondriaques écrivains» avait, en son temps, fait rire, Henri Konan Bédié a sorti de sa gibecière une nouvelle expression: «nain hypophysaire ». Ici encore, il a trouvé des personnes pour rire à gorge déployée. Peut-être parce que dans la foule, quelqu'un n'a pas crié le mot « nabot » ! Mais là aussi passons, quand bien même on dit que ceux qui se ressemblent s'assemblent...

Et pendant ce temps, que fait le chef du gouvernement, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly ? Il travaille pour le bonheur des Ivoiriens, multipliant les actions tant au plan national qu'international. Tenez ! En septembre dernier, il a effectué une visite de travail de plusieurs jours dans le Cavally, qui lui a permis de s'imprégner des réalités de ses compatriotes de cette région et d'annoncer les mesures visant à amplifier le développement. Il en a profité pour poser des actes concrets pour soulager les populations. Demain, il remet le couvert, cette fois-ci dans le Tonkpi. Où là encore, il va sensibiliser à la nécessité de préserver la paix et la cohésion sociale, gage de développement.

Mais entre ces deux étapes, Amadou Gon Coulibaly a participé, pour le seul mois d'octobre qui n'est pas encore achevé, à la conférence sur la reconstitution du Fonds mondial de la lutte contre le sida à Lyon, en France, à la World policy conférence (une plateforme de réflexion sur les questions de relations internationales) à Marrakech, au Maroc, et aux Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fmi à Washington, aux Etats-Unis.

A toutes ces rencontres, le Premier ministre a noué d'importantes relations avec de hautes personnalités de la finance et du développement économique et social. Toutes choses qui devraient se traduire dans les prochains mois par des appuis conséquents au programme de développement du gouvernement.

Premier sommet Russie-Afrique  
Le forum économique, l'acte 1 de la grand-messe de Sochi, s'est tenu hier

La Russie et l'Afrique s'engagent à intensifier leurs échanges commerciaux



La Russie et l'Afrique se montrent déterminées à regarder dans la même direction. (PHOTO:DF)

**R**ussie-Afrique : vision partagée pour une coopération économique renforcée. Cela aurait pu être le thème du forum économique qui s'est tenu hier. Tant les discours à la séance plénière d'ouverture du forum économique étaient quasi uniformes. Le Président russe, Vladimir Poutine et le Chef de l'Etat égyptien, Abdel Fattah Al Sissi, par ailleurs président en exercice de l'Union africaine, ont réaffirmé leur volonté de voir les relations économiques entre la Russie et l'Afrique se renforcer davantage. Mais le thème choisi, «Russie-Afrique : relever le potentiel économique», n'a pas empêché les dirigeants africains et la Fédération de Russie d'établir une base plus solide de leur coopération. Le Président Vladimir Poutine a annoncé que son pays compte doubler les échanges économiques avec l'Afrique. Le forum qui s'est tenu en deux temps a débuté dans la matinée et s'est achevé dans la soirée, avec le dîner offert par le Président de la Fédération de Russie.

Dans son discours, Vladimir Poutine a relevé que le thème de ce forum est très important, dans la mesure où la composante économique est un maillon essentiel des relations entre la Russie et l'Afrique. «L'Afrique constitue le centre de la croissance de l'économie mondiale. Au cours des dernières années, les échanges bilatéraux ont presque doublé pour atteindre 20 milliards de dollars. C'est très peu, car le potentiel de développement est très important. Nous espérons doubler, lors des prochaines cinq années, nos échanges commerciaux», a dit le Président russe. Il a indiqué que son pays souhaitait élargir son réseau de représentation commerciale, soutenir les entreprises et établir de nouveaux contacts avec l'Afrique au sein de la zone de libre-échange. Il a également fait savoir que la Russie envisage d'apporter son appui à l'émergence de l'industrie atomique et de mettre en place des centres de recherche. Et a ajouté que son pays comptait apporter un soutien aux pays africains pour alléger le fardeau de la dette, appuyer les programmes d'aide alimentaire et lutter contre les maladies infectieuses et Ebola.

Le Président égyptien a souligné, dans son allocution, que le potentiel de coopération entre la Russie et l'Afrique est appelé à grandir et à se diversifier. Il a salué la tenue de ce sommet qui «illustre l'engagement de la Russie à aider le continent africain à relever ses défis». Il a appelé, dans ce sens, à «mutualiser les efforts des pays africains, de la Russie et des institutions financières internationales, afin de mettre en place des projets novateurs et ambitieux pour le bien des populations du continent». Au premier jour de ce forum économique, la Fondation Roscongress (Fondation russe) a signé un certain nombre d'accords de coopération visant à établir une communication efficace entre la communauté des experts, le monde des affaires de la Fédération de Russie et celui des pays d'Afrique. Des accords ont été signés avec l'Association égyptienne des exportateurs Expolink, l'Agence de la République du Congo pour les investissements, l'Agence du Niger pour les investissements et les projets stratégiques, l'Agence Eswatini pour les investissements, les Chambres de commerce et d'industrie du Burkina Faso, de la Tanzanie, du Nigeria, du Kenya, du Mali et la Confédération des associations d'affaires du Mozambique.

Dans la soirée, le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, a pris part à une rencontre au cours de laquelle les leaders africains et Vladimir Poutine ont poussé les réflexions entamées lors de la plénière. S'en est suivi un dîner offert par le Président de la Fédération russe.

Aujourd'hui, les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique et le Président russe se retrouvent pour une rencontre de haut niveau qui sera sanctionnée par une déclaration, celle de Sochi, qui posera les bases d'une relation solide entre les deux parties. Au cours de cette rencontre, le Président Ouattara portera la voix de la Côte d'Ivoire.

ETIENNE ABOUA

ENVOYÉ SPÉCIAL À SOTCHI

## ● Ouattara félicite Poutine pour sa contribution à la paix dans le monde

**L**e Chef de l'État, Alassane Ouattara, a félicité, hier, son homologue Vladimir Poutine pour sa contribution à la paix dans le monde. C'était lors de sa visite du stand de la Côte d'Ivoire. Il faut dire que ces dernières années, le Président russe n'a ménagé aucun effort pour ramener la paix dans certaines parties du monde. On l'a vu en Syrie. Le Président Ouattara l'a également félicité pour la parfaite organisation de cette première rencontre entre la Russie et l'Afrique, "une rencontre importante". Le Chef de l'État s'est également félicité de la présence de la Côte d'Ivoire à l'exposition organisée en marge du forum économique. Le stand ivoirien, établi sur 16m<sup>2</sup>, présente de nombreux produits "made in Côte d'Ivoire" : les cabosses et fèves de cacao, la noix de cajou, les graines de palme, la cola et le café robusta. Dans ce stand, il est également présenté le processus de fabrication du chocolat ■



Poignées de main chaleureuses entre les deux Présidents, Vladimir Poutine et Alassane Ouattara . (PHOTOS.PRÉSIDENCE)

E. ABUA

## ● Des Premières dames d'Afrique découvrent l'histoire de la Russie



Des Premières dames africaines ont visité la maison de Staline.

**L**a Première dame, Dominique Ouattara et ses homologues d'Afrique ont découvert, hier, l'histoire de la Russie. Elles ont visité la "Datcha", la maison de campagne de Joseph Staline (ancien dirigeant de l'Urss, mort le 5 mars 1953 à Moscou) à Sochi. Elle est située à

160 mètres d'altitude dans le district de Khostinsky, près de Matsesta, au pied de la montagne de Big Akhum. Elle est devenue un véritable trésor touristique aussi bien par son architecture que les souvenirs laissés par Staline. Différentes salles ont été ouvertes et les visiteurs ont pu se faire une idée de la personnalité

de l'homme. Selon l'histoire, c'est grâce à lui que la station balnéaire est devenue incontournable sur les bords de la mer noire. Après la visite de la Datcha de Staline, la délégation a fait une excursion au parc « Dendrary » ou « Arboretum », un autre trésor russe. Le parc Dendrary, créé en 1889 par un passionné jardinier du nom de

Sergey Nikolaevich, est décrit comme l'un des endroits les plus beaux et les plus visités de Sochi. Actuellement, il couvre 49 hectares. Une vaste collection de pins (1860 spécimens, 76 espèces), la plus grande collection de palmiers (24 espèces), de chênes (80 espèces), de cyprès, de plantes subtropicales rares en Russie

sont rassemblés ici. Dans un grand aquarium, vivent des habitants de la mer Rouge, notamment des murènes, des raies, des poissons-downs et des piranhas. Des étangs ont été créés avec des cascades, une roseraie, des départements géographiques représentant la flore du

Caucase et de la Méditerranée, de l'Asie de l'Est (Japon, Chine, Himalaya, Extrême-Orient), de l'Amérique du Nord et du Sud, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Une découverte qui n'a pas laissé indifférente la Première dame de Côte d'Ivoire. ■

E.A

Infos : sercom

### La Case des mots Par BENOÎT HILI

#### Cohabiter avec lucidité

**D**epuis l'antiquité, l'homme est agité par une double réalité. Cupidités, brutalités, atrocités, calamités, perversités sont héritées d'une première réalité faite de surdité, de cécité, donc d'animosité. La quantité des agressivités débitées par notre vanité frise souvent l'absurdité, menace parfois la sécurité, la stabilité, la tranquillité de l'humanité et sa pérennité. Ces infertilités, rigidités, insalubrités et toutes nos inhumanités ne sont qu'infirmités, non pas une fatalité. En vérité, notre humanité est habitée par une seconde réalité héritée de la divinité. Qui se laisse visiter par cette religiosité, s'ouvre à l'altérité, à l'affectivité, à l'amabilité, à l'hospitalité, à la probité. Capable de servilité, notre humanité est donc aussi capable de serviabilité, d'humilité, de solidarité, de générosité, de fraternité et de charité. A la rapacité héritée de l'humanité répond cette part de divinité qui permet à la complexité des individualités de cohabiter avec lucidité. ■

## Assemblée nationale Douze projets de loi adoptés en plénière hier

Le vice-président Diawara Mamadou, a présidé la séance qui a duré toute la journée.



L'Assemblée nationale lors des plénières. (PH.DR)

La représentation nationale s'est retrouvée, hier, à l'Hémicycle à la faveur d'une séance de délibération sur douze projets de loi. Ces textes avaient été soumis à la sagacité des députés durant les différentes réunions en commission. Le vice-président de l'Assemblée nationale, Diawara Mamadou, qui présidait la séance a énuméré les différents projets à l'ordre du jour. Il a informé que les dispositions à examiner concernaient le projet de loi portant sur la ratification de l'ordonnance n°2019-586 du 3 juillet 2019 modifiant la loi n°72-833 du 21 décembre 1972 portant code de procédure civile, commerciale et administrative ; le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2019-389 du 8 mai 2019 modifiant l'ordonnance n°2013-389 du 20 septembre 2013 relative à la concurrence ; le projet de loi ratifiant l'ordonnance n°2019-289 du 3 avril 2019 fixant le taux du droit unique de sortie sur les exportations de noix de cajou ; le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2017-769 du 22 novembre 2017 modifiant les articles 151, 166, 277 et 623 du code général des impôts. Outre ces textes de loi, les députés ont plâché sur le projet de loi

ratifiant l'ordonnance n°2019-390 du 8 mai 2019 portant légalisation du régime fiscal et douanier ; le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2017 du 22 novembre 2017 portant exonération des droits domaniaux et de publicité foncière en faveur de Côte d'Ivoire énergie ; le projet de loi ratifiant l'ordonnance n°2019-445 du 12 juin portant institution d'un dispositif de contrôle des flux de communications électroniques des entreprises de télécommunications/ Tic ; le projet de loi relatif au système national de métrologie en Côte d'Ivoire ; le projet de loi ratifiant l'ordonnance n°2019-391 du 8 mai 2019 portant exonération de droits de douanes et de taxe sur la valeur ajoutée sur les équipements nécessaires à la réception du signal de la télévision numérique terrestre. Après avoir porté ses observations sur les textes suscités, la représentation nationale, à la demande du vice-président Diawara Mamadou, a également donné son avis sur les trois derniers projets de loi soumis à son appréciation pendant toute la journée d'hier. Il s'agissait du projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2018-477 du 16 mai 2018 modifiant l'article 94 de l'ordonnance n°2013-660 du 20 septembre

2013 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées telle que modifiée par les ordonnances n°2015-176 du 24 mars 2015 et n°2018-25 du 17 janvier 2018 ; du projet de loi relative à l'adoption et au projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2017-822 du 14 décembre 2017 instituant une taxe sur les exportations de noix brutes de cajou, pour le soutien au développement durable de la filière anacarde. Tous les 12 projets de loi ont été adoptés.

Diawara Mamadou, au terme des échanges avec ses collègues, s'est satisfait de la qualité des débats. Il a félicité les députés pour les observations formulées sur ces textes de loi qui seront promulgués par le Président de la République. La modification de la composition du bureau de l'Assemblée nationale était l'autre point à l'ordre du jour de cette séance. Le vice-président a rappelé que le poste de secrétaire de bureau n'avait pas été fourni le mai dernier lors de la mise en place dudit bureau. Ainsi, depuis hier, au terme de cette rencontre, ce siège a été confié à Kuya Brou K Marguerite. Elle est députée du groupe parlementaire Rhdpc.

KANATE MAMADOU

## Crimes contre les populations civiles L'audience de Blé Goudé reportée au 30 octobre

L'ancien leader de la galaxie patriotique, Charles Blé Goudé, pourrait être inculpé pour « crimes contre les populations civiles et crimes contre les prisonniers de guerre ». L'affaire été examinée hier par la chambre d'instruction du parquet général d'Abidjan. Mais l'audience a été reportée au mercredi 30 octobre. Félix Bobré, son avocat, a justifié ce report par la volonté du conseil de l'accusé de rechercher les éléments pour constituer le dossier de défense de son client. Il a dit avoir été informé seulement que le mardi sur les faits qui accablent Charles Blé

Goudé. « On nous a notifié un avis qui comporte deux inculpations : crimes contre les populations civiles et crimes contre les prisonniers de guerre. (...) l'audience été reportée à la semaine prochaine, c'est-à-dire le mercredi 30 octobre », a-t-il fait savoir. Avant de préciser qu'il profitera de ce renvoi pour prendre connaissance du contenu du dossier d'accusation au greffe et du réquisitoire pris par le procureur général. C'est sur la base de tous ces éléments, a poursuivi Me Bobré, que les avocats de Blé Goudé pourront orienter leur défense. Il faut dire que c'est un nouveau rebondissement judi-

ciaire après l'acquiescement de Blé Goudé par la Cour pénale internationale (Cpi). Même si le procureur Fatou Bensouda a déposé, le 15 octobre, son mémoire d'appel pour dénoncer des erreurs dans la procédure judiciaire de délibération des juges de première instance de la juridiction internationale. Celle-ci avait un mois pour introduire cette action en vue de contester la décision d'acquiescement de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé.

Le conseil des concernés a jusqu'au 16 décembre prochain pour se prononcer sur cet appel.

K. M

## Polémique de la Semaine

### Autour d'une controverse

PAR MICHEL KOFFI

Le 18 octobre 2019, à Yamoussoukro, où il est né, là où il a vécu toute sa vie, y est mort à 88 ans, en 1993, y a été mis dans son caveau construit par lui de son vivant, tout le monde s'est souvenu de Félix Houphouët-Boigny. Il aurait eu 114 ans, s'il vivait encore, physiquement. Mais, les grands hommes comme les grands esprits ne meurent jamais. Alors, eurent des Journées commémoratives du 18 octobre, jour de naissance du premier Président de la République de Côte d'Ivoire. La Fondation qui porte son nom, pour la recherche de la paix, y a organisé une journée d'étude à « l'infatigable apôtre de la paix », en lieu et place d'un colloque international comme ce fut le cas l'an dernier. Le secrétaire général de la Fondation, Professeur Jean-Noël Loucou, expliquait les raisons sous la plume du journaliste de Fraternité Matin, N'Dri Célestin, dans la parution du vendredi 18 octobre à la page 6 : « (...) Cette année 2019 va être marquée par trois événements majeurs.

Il s'agit du 114 anniversaire de la naissance du Président Houphouët-Boigny ; du 30<sup>e</sup> anniversaire du congrès sur la paix dans l'esprit des hommes qui a eu lieu à Yamoussoukro et qui a vu naître le concept de la culture de la paix ; et enfin, le 30<sup>e</sup> anniversaire de la création du Prix Félix Houphouët-Boigny-Unesco pour la recherche de la paix », dont le lauréat, cette année, est le Premier ministre éthiopien Abiy Mohamed, « avant qu'il ne reçoive le Prix Nobel de la paix 2019 ».

Les grands hommes ne meurent jamais, ils meurent pour devenir immortels, parce qu'ils restent vivants dans les cœurs et les esprits des vivants. Alors encore, chrétiens, musulmans, ont prié pour lui. L'abbé Nestor Konan, curé de l'église St-Augustin dira, entre autres : « Parler du Président Félix Houphouët-Boigny, le célébrer, c'est nous souvenir et essayer de nous approprier ses principes d'unité, de pardon et de paix qui lui étaient si chers ». Le thème choisi était : « Tolérance, paix, l'amour du prochain et l'unité des Ivoiriens ainsi que des habitants de la Côte d'Ivoire ». Mgr Alexis Touably, à sa suite : « Ne parlons pas d'Houphouët au passé, il ne saurait être ni du passé ni dépassé ». Comme c'était si bien dit ! Son parti, le Pdc, ne fut pas en reste, qui y a organisé aussi, un méga meeting qui a tenu toutes ses promesses, à la Place Jean-Paul II. Le Forum des Houphouëtistes, par la voix de son président, a salué la mémoire de l'illustre disparu, dont se réclame toute la classe politique ivoirienne.

Les grands hommes ne meurent jamais ! Soit. Mais ils laissent aussi, derrière eux, des zones d'ombre qui exigent que des consciences éclairées, éclairent encore le chemin des uns et des autres afin que triomphe la vérité. Selon un « vague parent » de Félix Houphouët-Boigny, ce dernier ne serait pas né à Yamoussoukro. Qui croire, alors que tous les écrits mentionnent ce lieu comme tel ?

Pour lui, Félix Houphouët-Boigny, fils de Kimoukro, né donc à Kimoukro, aurait trahi ses origines, en choisissant Yamoussoukro comme lieu de naissance. Or son « placenta » se trouverait à Kimoukro. Je pouvais vérifier, me proposait-il, les informations qu'il me livrait auprès du Professeur Jean-Noël Loucou. 26 ans qu'est mort le Grand homme, qui aura vécu 88 ans auprès de

nous, et personne, à part lui, a rectifié cela. Le besoin d'être éclairé sur cet épisode m'habite, depuis les échanges que j'ai eus, la semaine dernière, avec ce « vague parent » qui tenait à me faire accepter l'idée qu'il en savait bien plus que ce que je n'ai lu jusqu'à présent sur Félix Houphouët-Boigny, son lieu de naissance, ses origines. Que ceux qui en savent le plus, nous éclairent donc ! Le faire, ce n'est guère désacraliser Félix Houphouët-Boigny, homme de l'histoire, objet donc d'histoire.

Nos échanges, j'avoue, ne se sont pas bien terminés, à cause de mon entêtement à lui faire comprendre ce que nous écrivions dès les premières lignes ; à savoir que de son vivant, il a toujours dit qu'il était né à Yamoussoukro ; qu'en 1983, dans une de ses mémorables interventions, il n'a rien dit d'autres que ce que nous savions de lui-même, et de tous ceux qui avaient écrit sur lui, de son vivant. Sa réponse, était celle d'un... mieux sachant, avec des récits qui semblaient tenir la route. Je dis bien, semblaient...

Non, il est né à Kimoukro...

Nos interrogations ne furent pas à son goût ni de son goût :

Mais pourquoi personne n'a pu rectifier ce gros m... de l'histoire, des années durant ? Pourquoi ce silence ?

Sa réponse, m'a un peu sidéré, dans les sens :

Qui pouvait contredire Félix Houphouët-Boigny ?

Devant l'histoire, je me rappelle encore, le mémorable Félix Houphouët-Boigny, invitant ses disciples à écrire sur lui, dans un appel encore mémorable : « Vous êtes tous ici, sans exception, mes disciples, disciplines de mon action... ». Combien furent les disciples, à écrire sur lui ? J'avoue : les seuls ouvrages... récents sur Félix Houphouët-Boigny que j'ai lus, sont ceux de Frédéric Grah Mel. Ni disciple d'Houphouët-Boigny, ni militant du Pdc, ni originaire de sa région, j'ai serré la main d'Houphouët-Boigny. Et c'est la seule fois que j'entends cette version.

Je sais, en revanche que, dans sa brillante trilogie sur Félix Houphouët-Boigny, Frédéric Grah Mel marquait à bon escient déjà, un doute sur sa date de naissance, par un point d'interrogation dans le Tome 1, *Félix Houphouët-Boigny. Le fulgurant destin d'une jeune proie (? -1960)* ; il y expliquait, entre autres, comment est survenu ce jour de naissance, un certain 18 octobre. Mais sur son lieu de naissance, point de doute. On peut y lire ceci : « (...) Chaque fois que ma mère tombait enceinte, confie-t-il à Patrice Vautier, vers le cinquième mois on la conduisait à Yamoussoukro, à quarante kilomètres de là. Une fois qu'elle avait accouché, on la gardait deux ans au village avant de la faire revenir chez son mari. » D'où vient donc cette autre histoire ?

Un tel homme, qui a joué un rôle immense dans la gestion de son continent, figure consultée et marquante du siècle, laisse toujours des zones d'ombre qui resteront toujours à explorer pour l'histoire, qui ressemblera, par sa manière d'être contée, à un conte de fées, se nourrissant quelquefois de petits mensonges qui font partie aussi de sa composition. Kimoukro ou Yamoussoukro ? La Côte d'Ivoire pleure « le vrai bonheur »... ■

# Inondation à Yaou et Adiaho Les autorités gouvernementales apportent leur soutien aux sinistrés

Le directeur général de la Rti, Fausseni Dembélé, a conduit, hier, une mission de solidarité dans les deux villages.

Les inondations, qui ont touché plusieurs départements du sud-est de la Côte d'Ivoire dans la première quinzaine du mois d'octobre, n'ont pas épargné les localités de Yaou et d'Adiaho, dans la commune de Bonoua. Ces deux villages, situés à quelques encablures de la Comoé, ont fortement subi les dégâts des eaux du fleuve qui ont débordé de leur lit. Les crues ont délogé de leurs maisons 75 familles à Yaou et plus d'une cinquantaine à Adiaho. Outre les déplacés, des plantations, des complexes hôteliers, des unités industrielles, des fermes et des lieux de culte ont été visités par les eaux d'inondation.

Pour traduire la compassion des autorités gouvernementales aux victimes, le directeur général de la Radiodiffusion télévision ivoirienne (Rti), Fausseni Dembélé, le sous-préfet de Bonoua, Kra Kouadio Maizan, et le délégué communal du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix, Norbert Johnwan Teké, ont fait le déplacement, hier, à Yaou et Adiaho. Fausseni Dembélé et sa délégation ont, au nom du Président de la République,



Les émissaires du gouvernement ont remis des vivres d'une valeur de 4,5 millions de FCfa aux victimes des inondations de Yaou et d'Adiaho. (JOSEPHINE KOUADIO)

remis aux sinistrés de Yaou, une enveloppe de 200 000 FCfa et un lot de vivres d'une valeur de 2 000 000 de FCfa, composé, entre autres, de 50 sacs de riz, 30 cartons de pâtes de tomate, 50 cartons de pâtes alimentaires, 20 cartons d'huile et 15 cartons de lait en poudre. Quant aux populations d'Adiaho, elles ont également reçu la somme de 200 000 FCfa et des vivres similaires d'un montant de 2 500 000 FCfa.

Le directeur général de la Rti a assuré à ses hôtes que le gouvernement ivoirien est solidaire de leurs difficultés et qu'il se tiendra toujours à leurs côtés. « Nous sommes venus appuyer l'élan de solidarité dont bénéficient déjà les victimes des inondations de Yaou et d'Adiaho de leurs communautés. C'est cela l'expression du vivre ensemble prôné par le Président de la République et mis en œuvre par le Premier minis-

tre Amadou Gon Coulibaly », a indiqué Fausseni Dembélé. Kra Kouadio Maizan a salué l'acte de générosité des gouvernants. Il a appelé les bénéficiaires à un partage équitable des dons reçus. « Une distribution efficiente de ces vivres sera la meilleure manière pour vous d'exprimer votre reconnaissance aux donateurs », a-t-il soutenu ■

GERMAIN GABO

## Accidents vasculaires cérébraux Des journées nationales pour prévenir la maladie



À l'instar des pays du monde entier, la Côte d'Ivoire célèbre, le 29 octobre la journée mondiale des Avc. (PHOTO : DR)

C'est alarmant ! Les accidents vasculaires cérébraux (Avc) représentent la deuxième cause de mortalité dans le monde. Dans les pays en voie de développement, ils tuent plus que les maladies infectieuses (tuberculose, Sida, paludisme). C'est pour prévenir cette pathologie mortelle et invalidante que l'association des cliniques privées de Côte d'Ivoire (Acpci) et l'Ong Avc Espoir organisent les 28 et 29 octobre les journées nationales de lutte contre l'Avc, avec pour thème : « La prévention, une priorité nationale ». À cet effet, le Dr Joseph Boguifé (président de l'Acpci) et Gnahouo Zahui Chantal (présidente de l'Ong Avc Espoir) ont situé les enjeux de cette célébration le 16 octobre, lors d'une conférence de presse au siège de la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (Fipme) à Cocody, les Il-Pla-teaux.

« L'Avc ne prévient pas. Mieux vaut prévenir que guérir », alerte le Dr Boguifé. Qui souligne qu'en Côte d'Ivoire, avec en moyenne 35% des hospitalisations, l'Avc représente aujourd'hui le premier motif d'admission en médecine interne. « Les principaux

facteurs de risque en Côte d'Ivoire sont l'hypertension artérielle, l'alcool... Nous invitons les médecins d'entreprise et les populations à venir massivement à ces journées », d'autant que, dira-t-il, travailler constamment sous pression, sous stress et sans prendre de congés favorise aussi la survenue des Avc. Quant à Gnahouo Zahui Chantal, elle fait savoir que nul n'est à l'abri d'un Avc. Ce n'est plus lié à l'âge. « Avant, c'était une affaire de vieilles personnes. Mais aujourd'hui, l'Avc touche même les nourrissons », a-t-elle affirmé avant d'ajouter : « J'ai fait mon Avc à 35 ans, un autre membre de l'Ong l'a eu à 33 ans », prévient-elle. Ces journées seront donc l'occasion pour les populations de s'informer et d'être sensibilisées à cette maladie, sur les gestes et attitudes pour l'éviter. Une journée scientifique et une autre destinée au grand public constituent les axes majeurs de cette célébration. À noter que ces activités se tiennent dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'Accident vasculaire cérébral (Avc) célébrée tous les ans, le 29 octobre ■

FRANCIS KOUAMÉ

## Appui au Cnts

### Le personnel d'une banque collecte 150 poches de sang

Le personnel de la Standard Chartered Bank a apporté son soutien au Centre national de transfusion sanguine (Cnts) du fait de la forte demande de sang à laquelle il est confronté. Les agents de cette banque se sont mobilisés le 23 octobre, sur l'esplanade de leur entreprise sise au Plateau, pour une opération de don de sang sous la coordination technique d'une équipe de la Cnts. Justifiant cet élan de solidarité du personnel de la

banque, Helga Okounou, directrice marketing et commerciale a indiqué que c'est dans le cadre de la responsabilité sociale de la structure que le personnel a initié la collecte. Le mois d'octobre étant dédié au « volontariat » dans cette entreprise, au niveau mondial. « Nous avons décidé de consacrer une demi-journée à donner notre sang aux nombreux malades qui sont en attente de transfusion ». Selon Mme Okounou, leur entreprise est beaucoup impliquée dans les actions de volontariat. De-

puis 2012, trois jours de congés payés ont été institués pour permettre à chaque agent de se rendre dans un centre ou un espace précis pour poser un acte de générosité. Ceci, avec l'autorisation de son premier responsable. L'agent devra apporter la preuve qu'il a posé cet acte de portée sociale au cours de cette journée. En plus de cette journée de don de sang, le personnel de cet établissement financier a initié, depuis le début du mois d'octobre, une collecte

de vivres et de non-vivres à distribuer en décembre à des familles démunies. « Ce n'est pas toujours avec un appui financier qu'on impacte les plus pauvres, mais avec des gestes citoyens et des dons de petites choses », a fait savoir la directrice marketing et commerciale. Avant d'informer que leur intention est d'étendre toutes ces actions aux entreprises et organismes installés dans le même rayon que leur banque ■

ISABELLE SOMIAN

### AVIS AUX ACQUEREURS

L'Association Famille Godouman d'Abobo-té, lignée AHOUNE Firmin (A.F.G.A-AF) informe tous les éventuels acquéreurs sur l'ilot 333 du titre foncier N°127704, qu'elle est l'unique propriétaire de ladite parcelle. Toute transaction-partenariat-acquisition-cession, sans son avis est nulle et de nul effet.

Contacts : 07 74 15 12  
07 08 30 72  
07 86 17 39

# Construction, urbanisme, destruction des espaces verts Bruno Koné : " Nous demandons le strict respect des schémas directeurs des villes"

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme explique dans cette partie des échanges avec les journalistes de *Fraternité Matin*, sa vision sur ce que devrait être le cadre bâti en Côte d'Ivoire.

## Planification des villes

C'est l'une des faiblesses que j'ai relevées lors de mon propos liminaire. J'ai indiqué que nous allons davantage travailler sur la planification. Nous avons longtemps travaillé sur l'évolution de nos villes sur un périmètre donné. Maintenant, il est temps de la planifier sur une période donnée. C'est-à-dire sur dix, vingt ou même trente ans. Ceci, pour avoir une idée du développement de la ville au cours d'une période bien définie. Cette planification permettra de prévoir tous les équipements notamment des espaces verts, des parcs d'attraction, des parkings et pourquoi pas des forêts. La planification de la ville d'Abidjan dans les années 1960 a maintenu une forêt, aujourd'hui la Forêt du Banco, préservée jusqu'à ce jour. C'est effectivement ce qu'il faut, concernant la ville d'Abidjan à travers un projet dénommé le « Grand Abidjan » et qui dispose d'un schéma directeur. À partir de ce schéma, nous avons une projection de cette ville jusqu'en 2030. C'est aussi dans ce même esprit qu'il a été institué la Zone d'aménagement différenciée (Zad) qui permet de réserver, dès à présent, des espaces qui serviront demain à ceux qui vont

gérer l'urbanisme en Côte d'Ivoire. Beaucoup de personnes se plaignent de ce projet (Zad) qui n'a pourtant pas été institué de façon aléatoire ou pour pénaliser, mais plutôt pour anticiper sur ce que nous vivons présentement, afin que nos enfants ne soient pas privés d'espaces d'aménagement dans les années à venir. Nous sommes décidés à reprendre cet aspect de l'aménagement à travers le schéma directeur du Grand Abidjan. Nous faisons des pieds et des mains pour obtenir les financements pour réaliser les Plans d'urbanisme de détail pour nous permettre d'aller plus en profondeur que ce que prévoit le schéma directeur du Grand Abidjan afin d'être plus efficaces au niveau des différents quartiers.

**Protéger les espaces verts**  
Ce programme, nous l'avons aussi fait pour les villes de l'intérieur du pays, à commencer par les chefs-lieux de région. Si vous vous souvenez, en février 2019, nous avons organisé une cérémonie publique pour remettre aux préfets et aux maires les schémas directeurs de leurs villes. Il nous faut descendre au niveau des chefs-lieux de département et ainsi de suite parce que l'idée aujourd'hui est que toutes les villes de la Côte d'Ivoire aient un schéma directeur. Mais attention, avoir un schéma di-



(P.H. : VERONIQUE DADIE)

recteur est une chose et le faire respecter en est une autre. C'est le lieu de lancer un appel à tous les responsables des structures décentralisées qui ont reçu leur schéma directeur et les inviter à les suivre strictement avec les acteurs locaux, en collaboration avec des urbanistes agréés, c'est-à-dire des gens

qui connaissent bien le sujet. Pour ne pas que des infrastructures soient affectées à des endroits qui ne sont pas conformes au schéma directeur. Par exemple, un marché ou un hôpital prévu pour être réalisé à un endroit précis, est délocalisé à un autre endroit pour qu'il soit plus accessible ou qu'il marche.

En ce qui nous concerne, pour tous les lotissements que nous réalisons ou autorisons au niveau de notre ministère, nous prévoyons une portion pour les espaces verts, les espaces de jeux, parce qu'un lotissement n'est pas seulement réservé aux habitations mais aussi aux équipements publics (écoles, marchés, etc).

Aujourd'hui, nous nous imposons, en fonction de la population actuelle, de maîtriser le nombre d'équipements que nous pouvons avoir. Parce que nous ne souhaitons pas qu'un enfant aille au-delà d'une certaine distance, surtout ceux du primaire. Ce qui veut dire que dans le lotissement, il faut une ou deux écoles primaires, un peu plus loin, un collège, un marché, plusieurs lieux de culte puisque nous sommes un pays laïc et des espaces verts. Malheureusement, nous assistons dans certains cas à l'affectation de ces réserves prévues à d'autres usages. Ce que nous devons savoir, c'est que c'est à nous tous d'être vigilants sur cette question. Le ministère fait ce qu'il peut, mais il faut que les acteurs locaux s'assurent que les choses sont respectées. Toutefois, aucun lotissement n'est fait au niveau du ministère sans que tout ce que je viens d'évoquer ait été pris en compte. Il faut par la suite s'assurer que le lotissement qui a été projeté est celui qui a été approuvé. C'est pour cette raison que dans les nouveaux textes, nous avons décidé de ne valider le lotissement qu'après vérification des conformités et s'assurer que tous les acteurs locaux travaillent en prenant en compte tout ce qui est inscrit sur ce lotissement.

## Bien se sentir chez soi.

Notre objectif est de faire en sorte que l'Ivoirien se sente bien chez lui et que notre cadre de vie soit plus sain et plus agréable. J'ai instruit mes collaborateurs d'intégrer désormais à nos lotissements des réalités qui s'imposent, ensuite celles que j'ai évoqué au préalable. Nous pouvons même prévoir des garages automobiles parce que cela n'est pas fait, les garages pullulent à Abidjan. Les voitures tombent en panne partout et les mécaniciens sont obligés de forcer sur le domaine public ou des terrains non encore mis en valeur pour ériger leur garage. Je pense qu'il faut peut-être y penser à l'avenir et prévoir aussi des espaces pour les petits commerces (aloco, attiéké-poisson, beignets, etc). On n'y pense pas, donc à un moment donné, elle s'incruste. Puisque cela n'est pas prévu dans le lotissement. Celle qui va vendre de la banane plantain, des oignons qu'on peut



Le ministre Bruno Koné était accompagné de ses plus proches collaborateurs.

acheter rapidement dans la périphérie, cela n'est pas non plus prévu. Il y a des choses comme ça qui ne sont pas dans nos habitudes, qu'il faut désormais intégrer quand on fait le lotissement. Aujourd'hui, on trouve des lavages de voitures partout. Là aussi, ça s'incruste. Parce que ce n'est pas prévu.

Peut-être faut-il intégrer toutes ces réalités qui font partie de notre quotidien. Et si on les intègre à l'avance, évidemment, ce sera plus harmonieux. Parce que c'est cela l'objectif. Cela va permettre à notre cadre de vie d'être plus agréable. C'est extrêmement important. Il faut planifier de la bonne façon, en prenant en compte tout ce qui est nécessaire, tout ce qui est rendu obligatoire par le mode de vie dans lequel nous sommes. Et deuxièmement, s'assurer que la planification est bien exécutée.

Il faut arriver à imposer les espaces verts aux Ivoiriens. Quand on va ailleurs, on revient toujours en citant des villes qui sont belles, agréables. Mais, c'est parce qu'il y a une bonne planification à l'avance. Et une ville ne peut pas être faite que de béton. Il faut des espaces verts. Il faut qu'ils soient préservés et entretenus. Quand l'espace vert n'est pas entretenu, évidemment, les gens voient une friche qui les dérange au contraire. Ils voient des broussailles qui peuvent servir à autre chose. Du coup, l'affectation d'origine est déviée. Par contre, si l'espace vert est bien entretenu, qu'il est agréable et beau, les gens vont y aller. Et ils feront en sorte de le préserver. Donc, c'est à nous tous, et en particulier aux acteurs locaux, notamment les maires, d'y travailler et d'imposer cela. Parce que ça rend agréable notre environnement.

**Les constructions en hauteur !**

C'est quelque chose qu'il faut imposer aux gens, aujourd'hui. Nous avons une ville qui



Les journalistes étaient avides d'informations sur la politique du ministère de la Construction, du logement et de l'Urbanisme. (PH : VÉRONIQUE DADIÉ)

s'étale de façon horizontale. Du coup, elle impose de plus en plus de contraintes à l'Etat de Côte d'Ivoire. Il y a des constructions qui sont réali-

équipements publics et les VRD. C'est l'Etat qui fait l'assainissement. Donc, plus on va loin, plus ça coûte cher à l'Etat. Si un enfant du primaire

pas lui demander de parcourir 5 km pour aller à l'école. Mais si vous avez une ville qui s'étend de façon horizontale, vous êtes obligés de créer de

aille trop loin. Tout cela coûte cher à l'Etat, mais aussi aux populations. Dans le monde entier, le logement social, c'est toujours en

lisation. Entrer dans la globalisation, en ce qui concerne le bâti, c'est accepter des constructions en hauteur. C'est même pour cela que dans la commune du Plateau, nous nous autorisons à faire des constructions de plus en plus hautes. Le long du boulevard VGE (Valéry-Giscard-d'Estaing) également, nous acceptons le même type de construction. Aujourd'hui, sur le VGE, nous admettons même des immeubles de hauteur R+18

L'objectif est d'avoir une vue du boulevard triomphal. Globalement, nous voulons avoir une image forte et imposante de la ville d'Abidjan. Aujourd'hui, au Plateau, on doit avoir au minimum des constructions de R+10. Il est admis d'atteindre des immeubles de 40 à 50 étages. Cela permet de valoriser le foncier qui coûte très cher ■

**“ Notre objectif est de faire en sorte que l'Ivoirien se sente bien chez lui et que son cadre de vie soit plus sain et plus agréable. J'ai instruit mes collaborateurs d'intégrer désormais à nos lotissements des réalités qui s'imposent. . . ”**

sées par le privé, mais dans un lotissement. Or, il y a les

doit pouvoir aller à l'école dans un certain rayon, vous n'allez

plus en plus d'écoles. Rien que pour éviter que l'enfant

hauteur. Il n'y a qu'en Côte d'Ivoire où on pense que le logement social équivalait à des maisons basses. Parce que ça prend moins de foncier, c'est moins cher, en termes de VRD, etc. Donc, il faut qu'on se contraigne à le faire. Et c'est ce que nous nous attendons à faire, en l'imposant dans les approbations de programme immobilier. C'est l'une des exigences que nous mettons désormais en avant. Il y a des maisons basses, mais vous êtes tenus de réaliser un certain nombre de constructions en hauteur. Et nous encourageons les promoteurs à réaliser des constructions en hauteur. Cela s'impose. On nous dira que c'est notre mode de vie traditionnelle, oui c'est vrai. Mais notre mode de vie traditionnelle, ce n'était pas de porter des vestes. Mais aujourd'hui, on porte des vestes. Donc, à un moment donné, il faut accepter d'entrer dans la globa-

- Coordination :**  
Étienne Aboua et David Ya
- Retranscription**  
Germain Gabo  
Kanaté Mamadou  
Bamba Aboubakar  
Anoh Kouao  
Casimir Djézou  
Christian Dallet  
Isabelle Somian  
Marcel Appena  
Franck Yéo  
Francis Kouamé  
Guy Assane Yapi  
Dramous Yéti  
Jean Kouika Bavane  
Édouard Koudou

**Demain la suite des échanges**



L'auditoire a suivi la conférence du ministre Bruno Koné avec beaucoup d'intérêt.

## Santé publique

## Le vaccin contre l'hépatite B désormais obligatoire à la naissance

Le ministre Aka Aouélé a présidé, hier, une importante cérémonie à la direction de Coordination du programme élargi de vaccination, en Zone 3.

Réduire considérablement le taux de mortalité et de morbidité lié à l'hépatite en général et l'hépatite B en particulier. Telle est l'ambition du gouvernement ivoirien, qui a décidé de combattre le mal à la racine en imposant le vaccin contre cette maladie à la naissance. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé, a été le témoin privilégié de la cérémonie officielle de lancement de « l'introduction de la dose à la naissance du vaccin contre l'hépatite B dans le Programme élargi de vaccination de routine ». Par cet acte et à compter du 23 octobre, tous les enfants nés sur l'étendue du territoire ivoirien recevront gratuitement une dose du vaccin contre l'hépatite B, dans les 24 heures ou au plus tard les 72 heures qui suivent la naissance. En félicitant le gouvernement ivoirien pour cette initiative, le



En marge de la cérémonie sur le vaccin contre l'hépatite B, le gouvernement a remis du matériel de travail aux agents de santé. (PHOTOS : DR)

représentant résident de l'Unicef, Marc Vincent, a fait remarquer qu'en 2015, les

hépatites A, B, C, D et E ont causé plus d'un million de décès dans le monde. Face à

ce tableau, l'Organisation mondiale de la santé (Oms) a décidé de réduire de 90% les

nouvelles infections par le virus de l'hépatite entre 2016 et 2030. Pour y parvenir, l'organisation mondiale met un accès particulier sur la prévention dans la période périnatale. C'est pour cela que le représentant résident de l'Unicef se félicite de l'engagement du gouvernement ivoirien. « L'introduction de la dose à la naissance dans le Pev en Côte d'Ivoire est en adéquation avec la stratégie d'élimination », fait remarquer Marc Vincent. Qui vante les mérites de la vaccination en général. Car elle a permis de réduire le polio de 99% à travers le monde avec plus de 500.000 décès évités chaque année en Afrique. Les avantages de la vaccination sont aussi financiers. « Un dollar investi dans la vaccination permet d'économiser jusqu'à 16 dollars en soins de santé publique », indique le diplomate. Qui réitère l'engagement des partenaires au développe-

ment à soutenir toutes les initiatives du gouvernement ivoirien visant « l'amélioration de la santé des populations vivant en Côte d'Ivoire », promet le représentant résident de l'Unicef. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé, a, pour sa part, expliqué que le Président de la République Alassane Ouattara et le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly ne ménageront aucun effort, pour apporter une réponse définitive aux questions de la santé des Ivoiriens. Il en veut pour preuve les nombreuses structures sanitaires en construction ou réhabilitées dans le cadre du Programme social du gouvernement. Aka Aouélé a, par ailleurs, remis 100 motos, des glacières et des congélateurs aux directions régionales et départementales de la Santé, pour renforcer les activités de vaccination sur le terrain ■

MARC YEVOU

## Entrepreneuriat féminin Mys Belmonde Dogo visite un centre de promotion à Attécoubé



La secrétaire d'Etat chargée de l'Autonomisation des femmes a encouragé les actions du centre.

Je sais les attentes encore nombreuses pour l'écllosion des talents qui fréquentent ce centre. J'ai pris bonne note de toutes vos doléances, et je vous promets que mon département les analysera de façon prioritaire. Cet engagement, Mys Belmonde Dogo, secrétaire d'Etat chargée de l'Autonomisation des femmes, l'a pris le 22 octobre à Attécoubé-Mossikro.

C'était à l'occasion d'une visite qu'elle a effectuée au centre de promotion de l'entrepreneuriat féminin. La secrétaire d'Etat chargée de l'Autonomisation des femmes a exprimé son objectif qui est de faire de ce centre un hub de l'entrepreneuriat féminin dans la sous-région. Surtout parce qu'elle a découvert la volonté des femmes de Côte d'Ivoire de prendre en main leur autonomisation.

La mission du centre, a-t-elle relevé, est d'être un cadre d'instruction et de formation entrepreneuriale pour les femmes, un instrument d'accompagnement et de valorisation des femmes entrepreneurs à fort potentiel.

« Je suis heureuse de savoir que leur détermination n'a d'égal que leur engagement à porter à terme les projets qu'elles pilotent », s'est-elle réjouie.

Pour la secrétaire d'Etat chargée de l'Autonomisation des femmes, toute cette motivation des femmes à apporter leur pierre à l'émergence du pays s'inscrit dans le droit fil de la vision du Président Alassane Ouattara. Pour qui, « ce centre est porteur d'espoir ». La certification du beurre de karité et de ses produits dérivés en février dernier fait partie des premiers résultats enregistrés par le centre de promotion de l'entrepreneuriat féminin d'Attécoubé-Mossikro ■

ISABELLE SOMIAN  
INFOS : SERCOM

## Fin de mission du directeur pays du Bit L'hommage de la Côte d'Ivoire à Dramane Haïdara

Le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Pascal Abinan Kouakou, a organisé hier à son cabinet, au Plateau, une cérémonie d'au revoir au dirigeant du Bureau international du travail.

En fonction à Abidjan depuis 2015 où il occupait, pour le compte de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Burkina Faso, du Togo, du Mali et du Niger, le poste de directeur pays du Bureau international du travail (Bit), Dramane Haïdara a été muté à Dakar où il occupera désormais les fonctions de directeur de l'équipe d'appui technique au travail décent pour l'Afrique de l'Ouest et de directeur pays pour le Sénégal, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Gambie et le Cabo Verde.

En reconnaissance à son action en Côte d'Ivoire et aux services rendus au pays pour l'instauration d'un climat de paix dans le monde du travail et pour la promotion du travail décent, le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale a organisé lundi à son cabinet, au Plateau, une cérémonie d'au revoir au fonctionnaire ouisien. Pascal Abinan Kou-



Le ministre Pascal Abinan Kouakou (à droite) a salué l'engagement du directeur pays du Bit.

kou a salué l'engagement de Dramane Haïdara aux côtés de la Côte d'Ivoire. « Tout au long de votre mission à Abidjan, vous avez fait preuve de professionnalisme, de disponibilité, d'écoute et surtout de fraternité, et répondu à toutes nos sollicitations pour relever tous les défis qui se présentent au monde du travail en Côte d'Ivoire », a-t-il relevé. Abinan Kouakou a tenu, à l'occasion, à souhaiter plein succès à Dramane Haïdara à son nouveau poste. Il lui a promis sa totale coopération pour tous les dossiers concernant la Côte d'Ivoire. Il lui a également offert des pré-

sents, notamment des pagnes traditionnels. Tour à tour, Bli Bli, au nom des centrales syndicales, Simplice Yenan pour la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) et Bernard N'Doumi pour le Conseil national du dialogue social (Cnds), ont, avant le ministre, rendu un vibrant hommage à Dramane Haïdara. Ils l'ont surtout remercié pour le retour du Bureau international du travail en Côte d'Ivoire en 2015 et pour la promotion des droits fondamentaux des travailleurs ■

GERMAIN GABO

Interview

# «Notre objectif, développer l'entrepreneuriat féminin en milieu rural»

La Plateforme mondiale des femmes entreprenantes (Plamf) organise, les 25 et 26 octobre, à Yassap A, dans la région des Grands ponts, la Journée internationale de la femme rurale. Désirée Djoman, la présidente de la plateforme en situe les enjeux.

**Vous organisez, les 25 et 26 octobre, à Yassap A, dans le département de Dabou, la Journée internationale de la femme rurale, une célébration inscrite dans le programme mondial de promotion de la gent féminine. Quels en sont les enjeux ?**

C'est une journée bien pensée par les Nations unies en réponse à la problématique de l'autonomisation de la femme en milieu rural. C'est une journée qui doit amener la femme à prendre conscience de tout son potentiel afin d'influencer positivement son existence dans son espace. Le second objectif est de lui donner les arguments afin de transformer son travail agricole en opportunité financière. Il faut qu'on arrive à adapter l'entrepreneuriat en milieu rural pour que l'autonomisation de la femme soit valorisée. Ce n'est pas facile, parce que cette donne est nouvelle, parce que les femmes subissent encore le poids des traditions en milieu rural. C'est pourquoi, en tant que réseau, nous apportons les instruments nécessaires pour que les femmes puissent négocier avec les hommes pour se développer un espace propre à elles et être les actrices de leur propre développement.

**Pourquoi le choix de Yassap A ?**

Ce choix est celui de l'une de nos organisations qui travaille dans cette zone. Elle nous a surtout rassurées sur la prédisposition

des autorités locales qui ont pris une part active en accompagnant les femmes pour que leur autonomisation soit une réalité à Yassap A.

**Quelle plus-value comptez-vous apporter aux femmes de Yassap A et, au-delà, à celles de toute la région des Grands Ponts ?**

Il faut d'abord rappeler que l'activité se passe à Yassap A, mais toutes les femmes de la région des Grands Ponts y sont conviées et y prendront une part active. Ainsi, dès le 25 octobre, elles participeront à une journée de dépistage gratuite du cancer du sein et du col de l'utérus parce qu'il faut que nos femmes vivant en milieu rural aient une bonne santé. La seconde phase portera sur notre programme d'entrepreneuriat féminin. À cette occasion, nous passerons une journée avec ces femmes dans leur environnement pour comprendre pourquoi leur travail est synonyme de paupérisation. Parce qu'il est tout à fait normal de tendre la main pour une première activité, mais par la suite, il leur faut mettre en place un bon plan stratégique pour créer de la richesse dans le village. Notre réseau jouera son rôle de facilitateur pour que les femmes prennent leur place dans cette localité. Il faut aussi que celles-ci puissent avoir accès aux cadres et aux élus afin qu'ils puissent les aider à transformer leur environnement en espace lucratif. Nous remercions déjà les autorités locales de Yassap



(PHOTO : DRP)

A qui ont donné quitus à cette manifestation qui promet.

**De façon concrète, de quoi disposez-vous pour aider les femmes de Yassap A à influencer positivement leur milieu ?**

D'abord, nous avons pu approcher les autorités traditionnelles et coutumières qui ont accepté de mettre à la disposition de ces femmes une parcelle de trois hectares. Dès que la nouvelle est tombée, elles ont décidé de se constituer en coopérative pour mieux

exploiter la parcelle. Pour les accompagner dans la valorisation de ce bien, nous allons leur donner une formation en gestion simplifiée ; les assister tout au long de l'année, grâce à l'appui du président *Heforshe*, Hamed Koffy Zairour, qui fait don d'une broyeuse aux femmes. Nous venons aussi à Yassap A avec des smartphones pour permettre à ces femmes de se connecter avec le monde pour faire connaître leurs productions grâce aux Tic. Nous travaillons aussi avec elles sur

les possibilités d'épargne en vue d'investir dans d'autres secteurs d'activités et se constituer en mutuelle.

**Il est clair que la Plateforme des femmes entreprenantes n'est pas à sa première célébration. Qu'a-t-elle obtenu pour les femmes depuis les éditions précédentes ?**

Notre première activité s'est tenue à Gagnoa, avec l'appui des autorités de la ville, notamment le maire et le président du Conseil régional et la Chambre de commerce et d'industrie. Partes pour accueillir une centaine de femmes, ce sont plus de cinq-cents femmes qui ont pris d'assaut le site qui abritait la cérémonie. Elles sont venues apprendre les mécanismes pour augmenter leur productivité et c'était vraiment formidable. À Kouibly (ouest) où nous avons organisé cette même activité, c'était un autre peuple qu'il nous a été donné de rencontrer. Vu que cette zone est très éloignée, nous avons vu et compris d'autres manières d'évoluer et d'agir des femmes. À Attiéouakro (centre), nous avons appris beaucoup de choses. Au regard de tout cela, nous pouvons dire, d'une manière générale, que les femmes ont du mal à s'entendre. Au lieu de se consacrer à leurs activités et s'unir pour mieux se développer, elles sont animées d'un esprit de compétition... et avec le politique qui ne ménage aucun effort pour s'ingérer entre elles, elles finissent par détruire ce qu'elles ont mis du temps à construire. Je pro-

fite de votre canal pour inviter les femmes à ne pas mêler la politique à leurs activités lucratives. Il ne faut pas aussi que leurs actions de développement soient contrariées par la politique. C'est à ce prix qu'elles pourront constituer une cagnotte qui leur permettra d'être des femmes véritablement autonomes. Notre présence à leurs côtés se justifie aussi par cela. Nous devons leur faire comprendre que la vie en milieu rural n'est pas synonyme de pauvreté, mais de beaucoup de richesses.

**Au-delà de la femme agricole, qu'apporte votre plateforme aux femmes en général ?**

Nous leur apportons premièrement l'esprit du réseautage. Parce que lorsque vous faites partie d'un réseau, vous avez droit à plusieurs avantages dont les bons plans, les relations pouvant vous permettre de sortir la tête de l'eau. Vous êtes sans ignorer qu'une fois constitué en réseau, l'homme peut, chaque fois que besoin se fait sentir, bénéficier de l'appui d'un des membres de ce réseau. Le deuxième objectif est d'amener les femmes à entreprendre autrement en mettant en place une politique de sécurisation de leur business. Ce, afin de leur permettre de maîtriser leur environnement. Enfin, notre troisième objectif est la création d'activités de solidarité ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR  
MARCYEVOU

| AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Le Maire de la Commune de Mankono a l'honneur</b> de porter à la connaissance du public, qu'une enquête de commodo et incommodo d'une durée de <b>trente (30) jours allant du 02 octobre 2019 au 01 novembre 2019</b> est ouverte dans les bureaux de la Mairie de Mankono au sujet d'une parcelle de quarante deux hectares (42 ha), située à KOGOLO, entre l'ancien lotissement et la route de TIEMA présentée par la famille FOFANA à KOGOLO.</p> <p>Monsieur <b>OULAI MAO Jean Jacques Prevey, Chef des Services Techniques de la Mairie de Mankono</b>, nommé Commissaire Enquêteur par décision n° 2019- 015/CM/SG du 02 octobre 2019 de</p> <p>Monsieur le Maire de la commune de Mankono, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires, <b>au service des domaines de la Mairie</b> où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p>Fait à Mankono, le 02 octobre 2019</p> <p>Le Maire<br/><b>CISSE NAMORY</b></p> | <p><b>Le Sous-préfet d'Anyama a l'honneur</b> de porter à la connaissance du public, qu'une Enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de <b>trente (30) jours allant du lundi 07 octobre 2019 au mardi 05 novembre 2019 inclus</b>, est ouverte dans les bureaux de la Sous-préfecture d'Anyama, relativement à une demande d'attribution d'une parcelle de terrain, d'une superficie de soixante sept hectares quatre-vingt dix-huit ares quatre-vingt et un centiares (67 ha 98 a 81 ca), sise à <b>Attinguié</b>, présentée par le Directeur du Domaine urbain pour le compte de la Société CIAT.</p> <p>Madame <b>YAO née AKA Kouso Angeline</b>, Secrétaire Administratif, Chef du Service des domaines de la Sous-préfecture d'Anyama est nommée Commissaire-Enquêteur par décision n°29 SPAN/DOM du 07 octobre 2019, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites dans un registre ouvert à cet effet.</p> <p>ANYAMA, Le 07 octobre 2019</p> <p><b>KOUAKOUK. Michel</b><br/>Sous-préfet</p> | <p><b>Le Sous-Préfet de Bonoua a l'honneur</b> de porter à la connaissance du public, qu'en application de la demande contenue dans la lettre n°5527/MMG/DGMG/DEMA C en date du 18 septembre 2019 de Monsieur le Directeur Général des Mines et de la Géologie, une enquête de commodo et incommodo d'une durée de <b>trente (30) jours, allant du 21 octobre au 19 novembre 2019 inclus</b>, est ouverte dans les services de la Sous-Préfecture de Bonoua, au sujet d'une demande formulée par Monsieur <b>DURAND Henri Lucien</b>, Directeur Général de la société <b>LA GRAVIERE DE YAOU</b>, tendant à obtenir une autorisation d'exploitation industrielle d'une carrière de graviers roulés sur une parcelle de terre d'une contenance de <b>18 ha 84 a 41 ca sise à Yaou 8 Kilos, route de Bona</b> (Sous-Préfecture de Bonoua).</p> <p>Cette parcelle est délimitée au Nord par la parcelle de Monsieur libanais, au Sud par une plantation de cacaoyers appartenant à Monsieur <b>OTCHOU MOU Kouassi</b>, à l'Est par la parcelle de Monsieur <b>ADOUABO Assoumou</b> et une plantation d'hévéas appartenant à Monsieur <b>NDOLY Pierre</b> et à l'Ouest par la plantation de Monsieur <b>WOGNIN Abdoulaye</b>.</p> <p><b>GNABA Agnès Epsa KISSEZOUNNON KOUASSI</b>, Secrétaire Administratif, Chargée du Domaine à la Sous-Préfecture de Bonoua et nommée Commissaire-Enquêteur par la décision n° 023/SP-B/DOM du 18 octobre 2019, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires, au bureau du domaine de ladite Sous-Préfecture où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p>Fait à Bonoua, le 18 octobre 2019</p> <p><b>KRA Kouadio Maizan</b><br/>Sous-préfet</p> |

Cacao durable

# Rainforest Alliance et ses partenaires font le point

Un atelier-bilan s'est tenu, les 22 et 23 octobre, à Cocody.

**R**ainforest Alliance et ses partenaires d'implémentation du programme Partenariats sectoriels (SP 2016-2020) conduit par le Cabinet

Utz et financé par le ministère néerlandais des Affaires étrangères se sont retrouvés, les 22 et 23 octobre, à l'hôtel La rose blanche de Cocody, pour identifier les plus importantes

étapes pour l'atteinte ou non des objectifs à long terme du programme en Côte d'Ivoire. Lequel porte sur une collaboration avec la société civile, les producteurs de cacao, des ac-

teurs des secteurs public et privé, les instituts de recherche, les réseaux et les plates-formes, afin de contribuer à des changements dans les politiques relatives aux



Yvette Soraya Daoud a indiqué qu'il faut aller plus loin pour davantage d'efficacité dans le renforcement de la durabilité de la cacao-culture en Côte d'Ivoire. (PHOTO: DR)

changement climatique, au travail des enfants et au genre. L'atelier a également permis de discuter et de valider les approches stratégiques, les hypothèses, les facteurs d'influence avant de formuler des adaptations/réorientations éventuelles des théories de changement. Des actions collectives potentielles et les priorités pour l'année prochaine ont aussi été définies au sortir des travaux.

Président la cérémonie d'ouverture, Yvette Soraya Daoud, ambassadrice des Pays-Bas en Côte d'Ivoire, a réitéré l'engagement de son pays en faveur de tous les efforts dans le sens de renforcer la durabilité du cacao ivoirien. Notamment dans l'optique de lutter efficacement contre les pratiques de travail des enfants en améliorant l'accès et le maintien de ces derniers à l'école. Mais également, en développant davantage de solutions en faveur de la protection de la nature dans l'agriculture. Sur ce point, elle s'est félicitée de la stratégie dont vient de se doter la Côte d'Ivoire au niveau de l'agroforesterie. Pour sa part, Siriki Diakité, représentant sous-régional Afrique de l'Ouest de Rainforest alliance, a relevé les améliorations apportées par le programme en termes de renforcement des capacités chez certaines communautés et de présence de plus en plus importante de la gent féminine dans les instances de décisions ■

ABOUBAKAR BAMBA

## CHERS LECTEURS

**“ C'EST VOUS QUI LE DITES ”** est la rubrique qui vous est dédiée, **les lundis, jeudis et samedis.**

Avec vos mots et dans votre style, dites-nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer...

(Écrivez-nous à la nouvelle adresse suivante : [amedee.assi@fratmat.info](mailto:amedee.assi@fratmat.info))



**BERNABE COTE D'IVOIRE**  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au Capital de 1.656.000.000 Francs CFA  
Siège Social : 99 et 175, Boulevard de Marseille  
Abidjan - Zone 3  
01 BP 1867 ABIDJAN 01  
RCCM CI-ABF-1962-B-758

### RAPPORT D'ACTIVITE DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2019 MONTANTS EXPRIMES EN MILLIERS DE FCFA

|                         | 1 <sup>er</sup> Semestre 2018 | 1 <sup>er</sup> Semestre 2019 | Variation |           | Exercice 2018 |
|-------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-----------|-----------|---------------|
|                         |                               |                               | En Valeur | En %      |               |
| CHIFFRE D'AFFAIRES      | 21 917 361                    | 21 708 014                    | - 209 347 | - 0,96%   | 44 833 326    |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 1 379 935                     | 967 391                       | - 412 511 | - 29,90%  | 2 523 676     |
| RESULTAT FINANCIER      | - 330 603                     | - 327 515                     | 2 988     | - 0,90%   | - 666 692     |
| RESULTAT H.A.O          | 8 685                         | - 1 529                       | 10 214    | - 117,61% | 19 341        |
| RESULTAT AVANT IMPÔT    | 1 058 117                     | 638 345                       | 419 738   | - 39,67%  | 1 981 325     |

#### COMMENTAIRES

##### CHIFFRE D'AFFAIRES

Au terme du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires global s'établit à FCFA 21,708 milliards. Ce chiffre d'affaires comprend celui réalisé par la nouvelle agence Mr Bricolage ouverte le 16 juillet 2018, pour un montant de FCFA 1,237 milliards.

Ainsi, l'activité globale de BERNABE CI enregistre une baisse de 0,96% par rapport à l'année dernière. A noter que la sous-performance aurait été de 6% sans tenir compte de l'activité Bricolage. Cette baisse d'activités s'explique notamment par :

- a) Les travaux sur le boulevard de Marseille qui rendent l'accès assez difficile aux magasins Bernabé / Technibat KM4 et Bernabé Parc à fer ;
- b) La forte concurrence des acteurs spécialisés et du secteur informel ;
- c) Les facilités accordées aux entreprises étrangères pour les importations de matériels pour leurs chantiers ce qui réduit leur niveau d'approvisionnement local.

##### RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation sur le premier semestre 2019 s'élève à FCFA 967 millions contre celui de FCFA 1,380 milliards au 30 juin 2018, soit une baisse de 29,90%. Cette contre-performance s'explique essentiellement par la baisse du chiffre d'affaires couplée de la hausse de certains postes de charges d'exploitation due à l'ouverture de l'agence Bricolage (les loyers, les amortissements, la patente et le foncier).

##### II- PERSPECTIVES

Pour le reste de l'année 2019, la Direction de la société met en place des actions commerciales et promotionnelles afin d'améliorer le niveau du chiffre d'affaires, dans un environnement économique assez difficile.

Aussi, il convient de préciser que compte tenu des performances actuelles qui se situent en-dessous des objectifs, certains investissements (renouvellement du parc auto, aménagement de bureaux, etc...) ont été décalés, permettant ainsi de réaliser des économies de coûts afin de maintenir une rentabilité acceptable au 31 Décembre 2019.

NB : Le rapport d'activité ci-dessus a fait l'objet d'une attestation des Commissaires Aux Comptes, disponible au Siège Social de la société.

La Direction

Population et développement

# Les douze engagements de la Côte d'Ivoire validés

L'atelier de validation national, présidé par le ministère du Plan et du Développement, en présence du nouveau représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population s'est tenu hier.

Une promesse est une dette. En 1994, il y a 25 ans, 179 pays ont adopté un programme d'action historique lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (Cipd), tenue au Caire en Égypte. Ce programme d'action, rappelait le Représentant-résident du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap ou Unfpa en anglais), Caspar Peek, a transformé la manière dont les liens entre population, réduction de la pauvreté et développement durable ont été abordés, plaçant les droits, les besoins et les aspirations des êtres humains au centre du développement durable. En 2015, constatant la lenteur et l'insuffisance des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs fixés au Caire, la communauté internationale a réaffirmé cet engagement de placer « les personnes, la planète et la prospérité » au centre du développement durable et de ne laisser personne pour

compte », en adoptant l'Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs de développement durable (Odds). En novembre prochain, gouvernements, défenseurs des droits, organisations de santé, femmes et jeunes activistes et bien d'autres encore se réuniront au Kenya à l'occasion du Sommet de Nairobi, pour exiger des engagements clairs de nature à faire progresser les objectifs de la Cipd et permettront à toutes et à tous de vivre dignement et de réaliser leurs droits. Selon le Dr Constant N'Da, spécialiste en population et développement et chargé de ces questions à l'Unfpa, entre 4 000 et 5 000 personnes sont attendues à ce sommet interactif axé sur un credo fort : « concevoir ensemble des solutions basées sur des valeurs partagées ». Pour la Côte d'Ivoire, la route vers le centre Jomo Kenyatta de Nairobi, lieu de la conférence, passait par l'Immeuble Sciam d'Abidjan-Plateau. L'atelier de validation national



Joseph Tano, directeur de cabinet adjoint de la ministre du Plan et du Développement (au centre), a remercié l'Unfpa pour son soutien à la Côte d'Ivoire. (PHOTO : DR).

du projet d'engagement de la Côte d'Ivoire en vue de l'achèvement des objectifs de la Cipd d'ici à 2030 » qui s'y est tenu

hier, sous la présidence de la ministre du Plan et du Développement représentée par son directeur de cabinet adjoint, Joseph Tano, a en effet permis aux différentes parties prenantes de ce processus, administrations, organisations de la société civile et partenaires techniques et financiers de valider les 12 engagements que prend la Côte d'Ivoire, et qui seront exposés à Nairobi. Conformément au format adopté par les Nations unies, chacun des pays ayant approuvé le programme d'action de la Cipd il y a un quart de siècle devra souligner les mesures qu'il entend prendre pour accélérer la réalisation d'une douzaine d'engagements forts répertoriés par l'Unfpa. « Intensifier les efforts pour la mise en œuvre et le financement complet, efficace et accéléré du Plan d'action de la Cipd, des principales mesures pour la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action de la Cipd et de l'Agenda 2030 pour le développement durable », tel est le premier engagement décliné. Sur ce chapitre, à en croire le projet d'engagement rendu public hier, au nom du directeur général de l'Onp (Office national de la population) par Clah Guy Traoré, directeur du département des politiques et programmes de population dans cet établissement, « La Côte d'Ivoire s'engage, à travers le rapport d'évaluation 2018 de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement et la Déclaration de la 52<sup>e</sup> session de la Cipd à New York, à poursuivre et à achever les promesses de la

Cipd et de l'Agenda 2030 pour le développement durable ». Sur l'engagement 2 qui vise à poursuivre l'objectif « zéro besoin non satisfait d'information et de services de planification familiale, et assurer la disponibilité universelle de contraceptifs modernes de qualité, abordables et sûrs », le pays, à travers la mise en œuvre de la Politique nationale de population (Pnp 2015-2025) et sa volonté de révolution contraceptive exprimée dans le Pnd (2016-2020), s'engage à atteindre l'objectif de 50% de prévalence contraceptive en 2030. Pour ce faire, la Côte d'Ivoire poursuivra, dans son plan de développement 2021-2025, ses efforts pour sécuriser et renforcer la ligne budgétaire, de près d'1 million de dollars (environ 580 millions de Francs Cfa) mise en place depuis 2014 et consacrée à l'achat des produits contraceptifs ; assurer la distribution des produits contraceptifs jusqu'au dernier kilomètre et la disponibilité de l'offre de services contraceptifs de qualité et financièrement accessibles à tous les niveaux de la pyramide sanitaire et dans les structures éducatives et sociales ; assurer l'information complète et l'offre communautaire de planification familiale. En raison des statistiques effrayantes en la matière (environ 830 décès par jour de femmes parties accoucher dans le monde, principalement en Afrique subsaharienne), l'engagement 3 était très attendu. Il est ainsi libellé : « poursuivre l'objectif « zéro décès maternel évitable, et morbidités maternelles, telles que les fis-

tules obstétricales », notamment en intégrant une approche globale de l'ensemble des mesures essentielles en matière de santé sexuelle et reproductive, y compris des mesures de prévention des avortements non sécurisés et des soins post-avortement, aux stratégies politiques et programmes nationaux de la Couverture maladie universelle, et pour protéger et garantir le droit à l'intégrité physique et l'autonomie et pour donner accès aux services essentiels en faveur de ce droit ». Sur ce chapitre, la Côte d'Ivoire s'engage à réduire la mortalité maternelle de 614 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012 à 149 pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030. A cet effet, plusieurs mesures seront renforcées. Il s'agit notamment, de la « Gratuité ciblée » pour les soins de santé maternelle et infantile à travers l'équipement et la dotation en médicaments pour les soins obstétricaux et néonataux d'urgence de qualité, le suivi des grossesses et du post-partum, les soins des nouveau-nés et des enfants de moins de 5 ans à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ; de la prise en charge gratuite des complications obstétricales en particulier la césarienne, la transfusion sanguine et les fistules. Sont également prévues, la finalisation, l'adoption et la mise en œuvre d'ici 2020 de la loi sur la santé de la reproduction en conformité avec le protocole de Maputo prenant en compte l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, y compris dans le contexte humanitaire, la vulgarisation des dispositions légales garantissant l'accès à des services d'avortement sécurisés conformément au protocole de Maputo ; et la mise en œuvre de la Couverture maladie universelle (Cmu) qui passera de 17% à 40% de la population d'ici 2025 (Programme social du gouvernement) et devra améliorer l'accès des populations aux services de santé y inclus les services de santé de la reproduction pour les femmes. Les différentes parties prenantes ayant marqué leur satisfaction pour les engagements ainsi pris, c'est par acclamation que le document a été adopté (sous réserve de quelques ajouts à intégrer au plan opérationnel). Après, il faudra, ont souligné les jeunes, que « l'Etat respecte ses engagements à cent pour cent » ■

VALENTIN MBOUGUENG

MONDON CONSEIL INTERNATIONAL

Organise une formation certifiante:

## Système de Management de la Continuité d'Activité, ISO 22301 Lead Implementer

Date: Du 04 au 08 novembre 2019

Lieu : Hôtel La Madrague, Grand Bassam (en pension complète)

Pour votre inscription, veuillez-nous contacter au 20 30 00 82/87

en partenariat avec PECEB

LinkedIn Suivez-nous...

Copyright ©2019



**BICICI**  
**GRUPE BNP PARIBAS**

**BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE  
 ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE**  
 Société anonyme au capital de Frs CFA 16.666.670.000 R.C.Abidjan  
 547-Compte contribuable N° 01 00545 R  
 Adresse : 01 BP 1298 ABIDJAN 01 – Tél : 20 20 16 00  
 Siège social : av. Franchet d'Esperey Abidjan-Plateau

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2019**

**I. TABLEAU D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTATS**

| COMPTE DE RESULTAT            | PERIODES                                        |                                                 |           |        |
|-------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------|--------|
|                               | Du 1 <sup>er</sup> Janvier 2019 Au 30 Juin 2019 | Du 1 <sup>er</sup> Janvier 2018 Au 30 Juin 2018 | Variation |        |
|                               |                                                 |                                                 | Valeur    | %      |
| <i>En Millions de FCFA</i>    |                                                 |                                                 |           |        |
| Produit Net Bancaire          | 24 887                                          | 24 257                                          | 630       | 2,6%   |
| Frais de Gestion              | -16 971                                         | -17 390                                         | - 419     | -2,4%  |
| Résultat brut d'exploitation  | 7 916                                           | 6 867                                           | 1 049     | 15,3%  |
| Coût du risque                | -5 182                                          | -1 861                                          | 3 321     | 178,5% |
| Résultat Courant Avant Impôts | 2 734                                           | 5 008                                           | -2 274    | -45,4% |
| Résultat net                  | 2 201                                           | 4 220                                           | -2 019    | -47,8% |

\*Données de gestion retraitées selon les nouvelles normes comparables à la publication 2018

| BILAN                       | Du 1 <sup>er</sup> Janvier 2019 Au 30 Juin 2019 | Du 1 <sup>er</sup> Janvier 2018 Au 30 Juin 2018 | Variation |       |
|-----------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------|-------|
|                             |                                                 |                                                 | Valeur    | %     |
| <i>En Millions de FCFA</i>  |                                                 |                                                 |           |       |
| Crédits nets à la clientèle | 483 902                                         | 482 013                                         | 1 889     | 0,4%  |
| Dépôts de la clientèle      | 648 500                                         | 561 902                                         | 86 598    | 15,4% |

**II. COMMENTAIRES**

L'activité bancaire au 1<sup>er</sup> semestre 2019 est marquée par une concurrence de plus en plus exacerbée ayant notamment pour conséquence l'érosion des marges des banques.

Les encours de crédits à l'économie augmentent de 0,4%. Les encours de ressources augmentent pour leur part de 15,4%.

Dans ce contexte, le **Produit Net Bancaire (PNB)** à fin juin 2019 s'établit à **24 887 MFCFA**, en amélioration de 2,6% par rapport à juin 2018. Il est notamment marqué par des revenus en hausse sur les crédits à court terme et sur les activités de Change-Trésorerie.

Les frais de gestion s'élèvent pour leur part à **16 971 MFCFA**, en baisse de 2,4% par rapport à juin 2018.

Le **Résultat Brut d'exploitation (RBE)** ressort en conséquence bénéficiaire de **7 916 MFCFA**, en augmentation de 15,3% sur la période de référence; avec un coefficient d'exploitation de 68,2% contre 71,7% à fin juin 2018.

Le **coût du risque** se chiffre à **-5 182 MFCFA**, en lien avec des efforts additionnels de provisionnement sur quelques dossiers difficiles, notamment dans les filières cacao et anacarde.

Le **Résultat Net bénéficiaire** s'inscrit à **2 201 MFCFA** à fin juin 2019, soit une baisse de 48% comparé à juin 2018.

**III. PERSPECTIVES**

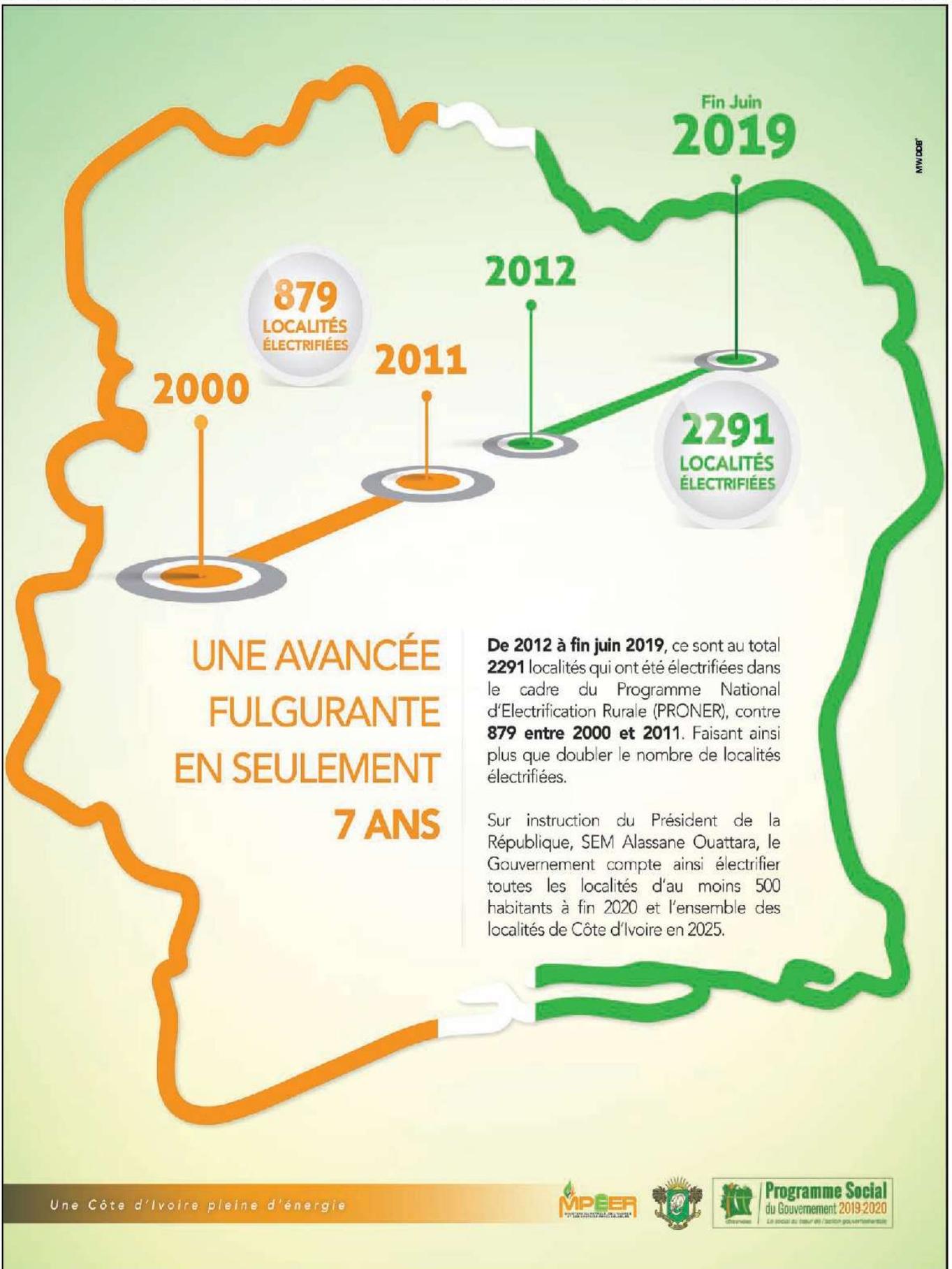
Les perspectives d'activités envisagées sur le second semestre 2019 devraient permettre de retrouver une progression plus significative de nos revenus et conduire à un Résultat Brut d'Exploitation (RBE) en amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Parallèlement, les efforts de rationalisation des frais de gestion seront poursuivis sur l'ensemble de l'exercice en vue de créer un effet de ciseau favorable au Résultat Brut d'Exploitation (RBE).

La performance finale pour l'année 2019 pourrait cependant être impactée par des efforts additionnels de provisionnement en fonction de l'évolution de quelques dossiers difficiles, en lien avec la réglementation et la politique de prudence habituellement observée par la banque.

La Direction Générale

**NB : Le rapport des commissaires aux comptes sur la sincérité des informations publiées est disponible au siège de la société.**



Une Côte d'Ivoire pleine d'énergie

